

D 897

LES ARABES PAR LEURS ARCHIVES

(XVI^e - XX^e siècles)



BIBLIOTHEQUE DU CERIST

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

LES ARABES PAR LEURS ARCHIVES
(XVI^e-XX^e siècles)



Couverture :

Le titre en arabe a été spécialement calligraphié pour cet ouvrage par le peintre Zenderoudi.

COLLOQUES INTERNATIONAUX
DU
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

N° 555

LES ARABES PAR LEURS ARCHIVES

(XVI^e-XX^e siècles)

PAR

Jacques BERQUE et Dominique CHEVALLIER

et

Salim Al-ALOUSI, Germain AYACHE, Mahdi BOUABDELLI, Mahmoud BOUAYED, Claude CAHEN, Olivier CARRÉ, Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, Maurice CHÉHAB, Mohammed H. CHÉRIF, Gilbert DELANOUÉ, Paul DUMONT, Mohammed El FASI, Faisal El-SAMIR, François FURET, Jean-Claude GARDIN, Albert HOURANI, Charles KECSKEMÉTI, Pierre A. MAC-KAY, Pierre NORA, O. M. OSMAN, Abdul-Karim RAFAQ, André RAYMOND, Maxime RODINSON, Kamal SALIBI, Biancamaria SCARCIA AMORETTI, Alexander SCHÖLCH, Fritz STEPPAT, Jacqueline SUBLET, Lucette VALENSI.

Paris

9-11 avril 1974



ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France - 75700 PARIS
1976

BIBLIOTHEQUE DU CERIST



BIBLIOTHEQUE DU CERIST

© Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1976.

ISBN 2-222-01836-6



TABLE DES MATIÈRES

Préface, Jacques BERQUE.....	XIII
Introduction, Dominique CHEVALLIER.....	1
<i>Première partie : Le passé et le présent des archives arabes</i>	
CHAPITRE PREMIER :	
<i>Du Moyen Age aux temps modernes</i> , Claude CAHEN.....	9
<i>La continuité du concept d'archives du monde gréco-romain au monde musulman</i> , Maxime RODINSON.....	17
CHAPITRE II : <i>Reflections on the present state of Islamic Historiography</i> , Albert HOURANI.....	19
CHAPITRE III : <i>ARBICA, Present and Future</i> , Salim AL-ALOUSI... ..	28
<i>Deuxième partie : Destins et constitutions de fonds d'archives arabes</i>	
CHAPITRE IV : <i>Archives et documentation historique arabe au Maroc</i> , Germain AYACHE.....	37
CHAPITRE V : <i>Les archives et les sources inédites de l'histoire du Maroc</i> , Mohammed EL FASI.....	47
CHAPITRE VI : <i>Les archives historiques du Liban</i> , Maurice H. CHEHAB.	55
CHAPITRE VII : <i>Sudanese Administrative Records of the Nineteenth and Twentieth Centuries</i> , O. M. OSMAN.....	63
<i>Troisième partie : Les sociétés arabes par leurs sources</i>	
CHAPITRE VIII : <i>Ce texte algérien du XVI^e...</i> , Jacques BERQUE...	69
CHAPITRE IX : <i>Documents inédits sur la révolte des Derqāwa en Oranie</i> , Mahdi BOUABDELLI.....	93

CHAPITRE X : <i>L'histoire économique et sociale de la Tunisie au XVIII^e siècle à travers les sources locales : enseignements et perspectives</i> , Mohammed H. CHÉRIF.....	101
CHAPITRE XI : <i>La Tunisie des XVIII^e et XIX^e siècles : des archives générales du gouvernement à l'histoire sociale</i> , Lucette VALENSI.	119
CHAPITRE XII : <i>Les documents du Mahkama comme source pour l'histoire économique et sociale de l'Égypte au XVIII^e siècle</i> , André RAYMOND.....	125
CHAPITRE XIII : <i>The Law-court registers of Damascus with special reference to craft-corporation during the first half of the eighteenth century</i> , Abdul-Karim RAFAQ.....	141
Quatrième partie : De la tradition à la modernité	
CHAPITRE XIV : <i>Écrits et milieux dévots dans l'Égypte du XIX^e siècle</i> , Gilbert DELANOUE.....	163
CHAPITRE XV : <i>Some remarks on the importance of an Egyptian collection of documents on the 'Urābī Period (1881-1882)</i> , Alexander SCHÖLCH.....	177
CHAPITRE XVI : <i>Some Arabic manuscript sources on the Syrian crisis of 1860</i> , Fritz STEPPAT.....	183
CHAPITRE XVII : <i>Beirut under the Young Turks, as depicted in the political memoirs of Salīm 'Alī Salām (1868-1938)</i> , Kamal S. SALIBI.....	193
CHAPITRE XVIII : <i>Three unpublished petitions submitted to king Faisal I</i> , Faisal EL-SAMIR.....	217
Cinquième partie : Dans d'autres pays de civilisation islamique	
CHAPITRE XIX : <i>Les archives ottomanes de Turquie</i> , Paul DUMONT.	229
CHAPITRE XX : <i>Problèmes documentaires posés par la recherche sur l'histoire de l'Asie centrale des XIX^e et XX^e siècles</i> , Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE.....	245
Sixième partie : Les sources arabes et l'utilisation des machines	
CHAPITRE XXI : <i>Computer processing for Arabic script documents, Proposal for a Standardized Code</i> , Pierre A. MACKAY.....	257

CHAPITRE XXII :

- Propositions pour l'exploitation des sources arabes inédites*,
Dominique CHEVALLIER, Jean-Claude GARDIN, Jacqueline
SUBLET, Olivier CARRÉ..... 273
- Précisions*, Jean-Claude GARDIN..... 281

- CHAPITRE XXIII : *Utilisation des ordinateurs et nouvelle étude des
sources*, Biancamaria SCARCIA AMORETTI..... 287

- CHAPITRE XXIV : *L'histoire par la bande*, Mahimoud BOUAYED.... 293

Septième partie : Problèmes d'historiographie contemporaine

- CHAPITRE XXV : *La problématique actuelle des archives*, Charles
KECSKEMÉTI..... 311

- CHAPITRE XXVI : *Archives et construction d'une histoire nationale :
le cas français*, Pierre NORA..... 323

- CHAPITRE XXVII : *De l'histoire-récit à l'histoire-problème*, François
FURET..... 333

- Appendice : *Résolutions du Colloque international sur les archives et
les sources inédites d'histoire des pays arabes (XVI^e-XX^e siècles)
adoptées le 11 avril 1974*..... 341

- Index..... 344

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

Le Colloque international du Centre National de la Recherche Scientifique sur « Les archives et les sources inédites d'histoire des pays arabes (xvi^e-xx^e siècles) » a été organisé par M. Jacques BERQUE, Professeur au Collège de France, et M. Dominique CHEVALLIER, Maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne.

Ont participé à ses travaux: M. Ahmed ABDESSELEM, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis; M. Salim AL-ALOUSI, Directeur général du Centre National des Archives d'Irak, Vice-Président de la branche régionale arabe pour le Conseil International des Archives; M. Mohammed ANIS, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université du Caire; M. Jean AUBIN, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études; M. Germain AYACHE, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat; M. Nicoara BELDICEANU et M^{me} Irène BELDICEANU-STEINHERR, École Pratique des Hautes Études; M. Mehdi BOUABDELLI, Membre du Conseil Islamique Supérieur d'Algérie; M. Mahmoud BOUAYED, Directeur de la Bibliothèque Nationale d'Algérie; M. Fernand BRAUDEL, Professeur honoraire au Collège de France; M. Edmund BURKE, University of California at Santa Cruz; M. Claude CAHEN, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne; M. Olivier CARRÉ, Chargé de recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques; M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, Maître de recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques; Émir Maurice CHÉHAB, Directeur général des Antiquités du Liban; M. Mohammed H. CHÉRIF, Université de Tunis; M. Gilbert DELANOUÉ, Université de Provence, Aix-en-Provence; M. Paul DUMONT, Attaché de recherche au C.N.R.S.; S. Exc. Mohammed EL FASI, Président du Centre de Coordination entre les Commissions Nationales Arabes pour l'UNESCO; M. Faisal EL-SAMIR, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bagdad; M. Mohammed Khayr FARES, Vice-Recteur de l'Université de Damas; M. Michel FRANÇOIS, Membre de l'Institut, Directeur de l'École Nationale des Chartes; M. François FURET, Directeur du Centre de Recherches Historiques, École des Hautes Études en Sciences Sociales; M. Jean-Claude GARDIN, Directeur de recherche au C.N.R.S.; M. Albert

H. HOURANI, Oriental Institute, Université d'Oxford; M. Charles KECSKEMÉTI, Secrétaire exécutif du Conseil International des Archives; M. Henri LAOUST, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France; M. Pierre A. MACKEY, University of Washington, Seattle; M. Pierre NORA, Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris; M. O. M. OSMAN, Central Records Office, Khartoum; M. Abdulkarim RAFAQ, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Damas; M. André RAYMOND, Directeur de l'Institut Français d'Études Arabes de Damas; M. Pierre RENOUVIN, Membre de l'Institut, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris; M. Maxime RODINSON, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études; M. Kamal S. SALIBI, Professeur à l'Université Américaine de Beyrouth; M^{me} Biancamaria SCARCIA AMORETTI, Professeur à l'Université de Rome, Istituto di Studi Islamici; M. Alexander SCHÖLCH, Institut für Islamwissenschaft, Université libre de Berlin; M^{me} Janine SOURDEL-THOMINE, Professeur à la Sorbonne; M^{lle} Jacqueline SUBLET, Ingénieur C.N.R.S., Institut d'Histoire des Textes; M. Fritz STEPPAT, Professeur à l'Université Libre de Berlin, Institut für Islamwissenschaft; M. Abdeljelil TEMIMI, Université de Tunis; M^{me} Lucette VALENSI, Université de Paris VIII.

PRÉFACE

Au moment où s'ouvrait le Colloque des Archives et Sources inédites arabes, nous eûmes à cœur d'exprimer notre gratitude aux représentants du C.N.R.S., sans la générosité duquel ces assises n'auraient pu se tenir. Il nous fut aussi agréable de remercier l'administrateur du Collège de France, qui nous accueillait dans une salle heureusement trop étroite pour une telle affluence. Car bien des spécialistes étaient venus à notre appel manifester leur engagement dans ce projet de visée internationale. Leur empressement, comme la sympathie que plusieurs ambassades arabes nous ont prodiguée en l'occurrence, montraient que notre initiative répondait à un besoin ressenti dans l'ordre de la recherche comme dans celui du dialogue.

* * *

L'étymologie, vraie ou fausse, qui, à travers le bas latin, rattache le mot d'« archives » au mot grec évoquant l'ancienneté et les origines, devait recevoir de notre entreprise un premier démenti, puisque nous n'entendions pas remonter plus haut que le xvi^e siècle, mais descendre, le cas échéant, jusqu'à ces temps et ces niveaux où l'histoire sociale s'entrecroise avec une sociologie du présent. Il n'en reste pas moins qu'archives, c'est de plein droit tout ce qu'une société, intentionnellement ou non, à court ou long terme, conserve de ses propres traces. Du reste, aux repérages par l'écrit, matériaux classiques de l'érudition, d'autres viennent s'ajouter, qui sollicitent aussi l'attention : la tradition orale, si puissante dans les sociétés musulmanes, et si véridique, à condition d'être décryptée ; les souvenirs individuels, particulièrement précieux en une époque aussi mouvementée que la nôtre, et que l'on peut aujourd'hui enregistrer tels quels, emmagasiner et coder. Mais bien entendu, les formes nouvelles que peut désormais revêtir le document, ne supplantent pas ses formes anciennes, toujours vouées à l'attention prioritaire de l'historien des sociétés.

Un paysan de l'Atlas enroule dans des tronçons scellés de roseau, qu'il suspend à son plafond enfumé, des titres de propriété. Deux témoins instrumentaires enregistrent, au fond d'un prétoire de cadî, les tortueuses

répliques d'un procès de répudiation, ou les inventaires d'une succession. En Égypte, la secrétairerie du khédivé recopie des lettres échangées au sujet de la malheureuse expédition de Hicks, au Soudan. Un latifundiaire du Delta vient d'acheter l'une des premières pompes à vapeur, et la paie sur sa récolte de coton. Cet homme soigneux nous lègue sa comptabilité. Un lettré de Bassora constitue en fondation pieuse sa bibliothèque. Un seigneur druze concède à des fermiers chrétiens la culture d'un domaine. Autant de vestiges, entre autres, dont le chercheur moderne, malgré leur sécheresse ou leur pompe, leur caractère souvent indirect, allusif, ou même occulté, va pouvoir, longtemps après coup, faire rejaillir l'objectivité du fait et la richesse de la personne et du groupe.

Il existe bien sûr d'autres objets à déchiffrer : les monnaies par exemple, les inscriptions, les monuments, la figure des villes, bref tout ce que l'archéologue et l'historien exhument, révèlent, découvrent, interprètent, et dont l'écrit, répétons-le, n'est qu'une sorte entre beaucoup d'autres. A cette dernière notre colloque s'en est généralement tenu. Mais la réduction qu'il infligeait peut-être ainsi au champ de l'investigation, il la compensait en l'étendant à l'ensemble des sources dites internes, y compris celles qui, débordant le strict enregistrement, élaborent un message destiné à une communication plus active.

Un érudit damasquin collige, dans un livre des métiers, tout ce qui a trait aux artisans de sa ville. Un savant de Haute Égypte retrace en pieuses anecdotes la biographie d'un saint. Les jurisprudences d'un cheikh Kairouanais disent l'intervention de la loi dans mille conflits entre justiciables, mais aussi la pression qu'elle subit de la part de tout un concret d'époque et de milieu. Un historiographe marocain relate les hauts faits d'une tribu à laquelle son protecteur, un prince impérial, est apparenté par sa mère. Un mystique algérien, fondateur de congrégation, écrit à des fidèles et répond à leurs questions. Voilà tout une série de documents qui, parce qu'ils sont plus élaborés que les premiers, et se proposent de surcroît à la lecture, à l'instruction, à l'édification, voire à l'admiration esthétique, ouvrent au chercheur moderne de nouvelles échappées, tout en lui causant de nouveaux soucis.

Si différentes qu'elles soient entre elles, et différant du document brut par le degré d'élaboration, de telles sources, pour se vouloir littéraires, n'en participent pas moins de la même perspective historique que des archives au sens strict. Aussi bien beaucoup d'entre elles, si elles avaient pu nourrir d'autres ambitions que d'être de simples repères, sont devenues elles aussi, au cours des siècles, du fait de la négligence des hommes ou seulement des injustices de l'édition, des vestiges de plus en plus dérobés, justiciables désormais de la recherche érudite.

Au surplus l'une et l'autre série de ces matériels ont en commun, outre leur formulation dans la langue du pays, de ressortir à l'intériorité des sociétés en cause. Tranchant sur les témoignages qui procèdent de

l'étranger, et que nos études avaient trop longtemps privilégiés, elles conduisent la recherche à des zones d'intimité où nous ne pouvons entrer que grâce à elles.

*
* * *

Dans les sociétés musulmanes, les rapports de l'historiographie avec ces sources locales offrent une certaine nouveauté. Disons-le franchement. Le temps n'est plus où l'étude du passé de tel ou tel de ces peuples s'écrivait sans autre appui qu'une documentation écrite ou traduite en des langues européennes. Si ce fut là la faiblesse d'entreprises pionnières qui pouvaient s'imposer, du reste, par d'autres qualités, il apparaît désormais comme difficilement concevable de dégager l'histoire et tout au moins l'histoire sociale de ces peuples sans recourir directement à leurs sources nationales. Symétriquement, on voit mal que les historiens nationaux puissent s'abstraire des courants de la critique internationale et d'une coopération avec autrui. Aussi bien l'exigence méthodologique est-elle, sur ce point, autant que sur le précédent, généralement ressentie. On ne peut que s'en féliciter, et faire confiance aux jeunes chercheurs qui au Caire, à Damas, à Tunis et dans d'autres universités arabes, relaient opportunément l'érudition traditionnelle, la critiquent en ce qu'elle peut avoir de dépassé et entendent, sans se dépouiller de spécificités de peuple et de culture, faire métier moderne d'historiens. La présence de plusieurs d'entre eux à notre Colloque autorise dans ce domaine bien des espérances et promet les plus fructueuses collaborations.

Mais plus encore que sur des scrupules de méthode imposés par la maturité de nos études comme une donnée d'évidence, voire comme le préalable de tout progrès ultérieur, on insistera ici sur les particularités qui, dans la plupart des sociétés islamiques, affectent non pas seulement les rapports de l'historien avec ses matériaux, mais la consistance même de ces derniers. Dans des sociétés où le Verbe, jusqu'à des évolutions récentes, qui d'ailleurs ne se sont pas produites partout, non plus que toujours en profondeur, avait constitué, et constitue encore parfois un modèle prééminent, l'antique hiérarchie des valeurs langagières mêlait, si l'on peut dire, l'information à la rhétorique et à l'éthique. Pour prononcée qu'eût été au cours des âges la diversification des genres, — elle atteignait à une véritable technologie dans maints domaines : chronique, chancellerie, droit, mystique, etc., — les contenus dont se préoccupe à bon droit l'historien s'abîmaient sous une stylistique qui les réduisait souvent à la circonlocution et à l'allusion, si ce n'est à l'antiphrase. Difficulté de plus pour nos déchiffrements ! Il est vrai, redisons-le, que tout écrit n'aboutissait pas à un texte. Ici comme en Occident, il pouvait en rester au stade où il ne fixe que l'indice d'informations qu'il faudra ensuite redéployer. Mais rappelons qu'une littérature abon-

dante et variée déborde ces archives au sens étroit. Dans ce cas, c'est bien la production d'un texte en tant que tel que visait le rédacteur.

Biographe, hagiographe, juriste, chroniqueur entendaient ne pas s'en tenir à une consignation fragmentaire et dispersée, mais écrire des œuvres. Or la plupart de ces œuvres, restées inédites, se sont dissociées du goût contemporain. Elles qui se voulaient littérature ne sont plus tenues pour telles, mais au mieux pour des documents. L'expansion des modèles mondiaux de la connaissance, par le chemin des universités notamment, aggrave encore un déclassement qui dévaloriserait, si nous n'y prenons garde, toute la part du legs ancien qui ne se sauve pas par le classicisme. Elle risque donc de reléguer dans l'oubli la production des derniers siècles, celle-là même qui touche le plus directement nos études. On sait la contribution que les publications populaires apportent aujourd'hui à l'analyse des mentalités. Leur intérêt grandit à la mesure de l'injuste oubli où elles avaient été reléguées. Or la même relégation pèse sur des œuvres arabes qui en leur temps participaient des plus hauts genres, mais que la désuétude de ces genres, autant que les sélections de l'édition imprimée ont écartées en fait de la connaissance arabe contemporaine. Attachantes, cependant, et pleines d'enseignement historique, pour peu que l'historien sache interroger leurs liasses manuscrites, leurs lithographies, ou leurs éditions archaïques sur papier jaune.

* * *

« Interroger », je dis bien, plutôt qu'« exploiter ». L'option entre ces deux mots ne relève pas d'une courtoisie rétrospective, et bien tardive, à l'égard de ces vieux compagnons que sont pour nous les inédits. Elle procède aussi d'une certaine méthode de lecture. « L'archive », dit Michel Foucault, « ce n'est pas ce qui sauvegarde, malgré sa fuite immédiate, l'événement de l'énoncé, et conserve, pour les mémoires futures, son état civil d'évadé; c'est ce qui, à la racine même de l'énoncé-événement, et dans le cas où il se donne, définit d'entrée de jeu *le système de son énonçabilité* ». Ces documents que l'investigation rassemble et que l'ingéniosité déchiffre, ne se réduiraient donc pas à des choses que seul le regard du chercheur dote passagèrement de signification. Cette signification leur vient avant tout de l'homme qui les a produites, puisqu'il entendait bien communiquer par elles avec d'autres hommes. Parcelles d'une totalité qui fut, en son temps, vivante, positive, encore qu'à des degrés et sous des modes divers, nous devons avec elles entretenir non pas la relation unilatérale de l'investigateur, mais une sorte de dialogue. Qui sait si ce qu'il y a de plus « documentaire » en elles ne se livre pas lorsque nous cessons de les considérer seulement comme des documents ?

On m'excusera d'alléguer ici, parce que c'est là pour moi un thème familier de recherche, ces recueils de jurisprudence maghrébine, *Nawâzil*, *Ajwiba*, *Futyâ*, restés presque toujours inédits. Faut-il les traiter comme des agrégats plus ou moins hasardeux, ou tenir que leur composition, leur langue, leur individualité en tant que textes ne sont pas moins indicatives que les informations ponctuelles qu'on y avait jusque-là cherchées ? La nature même de ces recueils, leur désordre au moins apparent, la négligence et même l'incorrection de leur langage, l'archaïsme et la monotonie de leur contenu, ont trop souvent découragé l'érudit, qui les a considérés comme de simples matériaux, fastidieux amoncellements dont, au hasard d'une lecture cursive, il tirait parfois un tesson : telle date, tel nom, telle mention d'événement ou de personnage. Mais si nous les considérons aussi comme des œuvres, ou même comme des textes, dont la forme enchevêtrée et parfois rebutante traduit elle-même les traits d'un système daté et localisé, et plus généralement d'une civilisation ?...

* *

Si cela est vrai, il aurait pu paraître piquant que se tint à Paris un colloque d'archives et de sources internes arabes. Seul le citoyen, en définitive, parce que lui aussi entre avec ces sources dans un système que le temps prolonge et transforme, jouit des pléines responsabilités d'une tâche qui vise, en définitive, à la restitution d'un être collectif sous sa dimension historique. De fait nous n'aurons eu garde d'oublier que ce travail d'archives et de sources internes commence à se développer dans plusieurs pays arabes. Notre entreprise ne faisait que s'insérer dans un effort déjà entamé dans les contrées d'origine. Et puis, s'il est vrai que, comme l'avait bien vu notre école romantique, l'histoire joue un rôle majeur dans la réappropriation qu'une société opère de son propre passé — qui d'entre nous, dans cette salle du Collège de France, aurait pu oublier Jules Michelet ? — les nations qui s'affirment sous nos yeux ne sont pas seulement des nations *pour*, c'est-à-dire qu'elles récupèrent l'identité de leur masse. Mais ce sont déjà des nations *vers*, c'est-à-dire qu'elles visent aussi la construction du monde. De celle-ci une condition obligée consiste dans l'échange international.

Notre colloque, en groupant des participants d'une vingtaine, peut-être, de nationalités, se sera efforcé de prêcher d'exemple. Il a, comme on verra, décidé la constitution d'un comité permanent pour animer la mise au jour et l'interrogation d'archives et de sources internes de tout le domaine arabe. Ce comité, présidé par mon vieil ami marocain S. Exc. Mohammed El-Fasi, complètera utilement l'action de la section arabe de l'Association internationale des Archives, que représentait avec distinction parmi nous M. Salem al-Alousi, de l'antique et savante famille bagdadienne.

A ces personnalités, comme aux autres collègues d'Asie, d'Afrique,

d'Amérique, d'Europe, qui participaient à nos assises, au doyen Renouvin, qui nous honora de sa présence et de qui nous avons eu depuis à déplorer la perte, au professeur Fernand Braudel qui a présidé l'une des séances de toute sa bienveillante autorité, à l'émir Maurice Chehab, au professeur Michel François, directeur de l'École des Chartes, aux professeurs Henri Laoust, Albert Hourani, Ahmed Abdesselem qui ont présidé d'autres séances, nous tenons à exprimer ici une fois de plus nos remerciements. J'y joins les miens propres à l'intention du professeur Dominique Chevallier, qui a pris la part la plus active dans la préparation de notre Colloque et dans l'édition de ses *Actes*.

Jacques BERQUE,
Professeur au Collège de France.

INTRODUCTION

Ce livre réunit les communications présentées au Colloque international du C.N.R.S. qui s'est tenu au Collège de France en avril 1974 et dont le thème était : « Les archives et les sources inédites d'histoire des pays arabes (xvi^e-xx^e siècles) ». Pourquoi avons-nous organisé cette rencontre ?

L'érudition arabe ou arabisante a toujours été fondée sur l'étude des manuscrits. Mais, curieusement à première vue, le dépouillement et l'utilisation des archives arabes apparaissent comme une assez grande nouveauté, malgré leur abondance qui se confirme de jour en jour et dont ce recueil témoigne. Jusque chez les Arabes formés aux disciplines des universités occidentales, il fut une époque où bien des chercheurs considéraient qu'il n'y avait d'archives acceptables et consultables, sur les pays arabes, que celles des grands fonds constitués par les États européens et qui étaient principalement rédigées dans la langue de ces États. Par de telles démarches, la conscience et la réalité d'un peuple, l'esprit de son comportement, se dérobaient à l'analyse.

C'était le signe d'une époque. Les uns proposaient leur vision du progrès, et avec elle des méthodes ou des schémas qui se rapportaient à leur propre histoire et à ses sources; ainsi, même l'étude qui offrait l'ouverture d'esprit, pouvait appuyer la contrainte d'une domination. Parmi les autres, ceux qui se soustrayaient plus ou moins au modèle importé, n'avaient presque qu'à protéger leur âme pour dissimuler leurs documents; lorsque quelques-uns de ceux-ci parvenaient à la connaissance des érudits, l'expression profonde de l'organisation et de la vie d'une société qu'ils contenaient, échappaient le plus souvent à une analyse élaborée pour d'autres faits et d'autres concepts. Cette époque, bien que révolue, n'est pas si lointaine qu'elle ne laisse encore des traces dans certains travaux.

Un nouvel effort scientifique s'impose aujourd'hui. En Occident, il s'attache à saisir les valeurs internes des Arabes, à étudier les structures par lesquelles une société règle ses comportements et les conçoit; il vise ainsi à éclairer la spécificité d'une humanité qui a réaffirmé ses droits à sa propre création. Cette volonté, les universitaires arabes l'expriment avec clarté; si, depuis le xix^e siècle, la vie du monde arabo-musulman a été contrainte par l'essor de l'Occident et de sa civilisation dans la voie

de la croissance, de réflexions nouvelles et de l'évolution de l'État, ils tirent de cette expérience le désir de restituer à leur peuple sa dignité et son rôle au regard de l'histoire, l'ambition d'apporter une nouvelle compréhension de son passé.

Les participants au Colloque se sont donc proposés :

— de montrer l'importance et l'originalité de la documentation manuscrite en arabe pour l'histoire moderne et contemporaine des pays arabes;

— de projeter une collaboration entre Universités et Centres de recherche en vue de mettre à jour et d'exploiter cette documentation, conservée dans les pays arabes et ailleurs.

Toutes les communications entendues et discutées ont contribué à éclairer l'avenir de la recherche. Les débats, toujours élevés, ont été animés et contradictoires parce qu'ils étaient chargés des réflexions de chaque culture sur elle-même et sur une autre. Pour en saisir le sens, il convient d'abord de rappeler que la révélation de l'existence et de l'utilité des archives arabes a coïncidé avec une modification profonde de la vie des pays arabes et avec l'évolution de la pensée scientifique.

Cette situation peut se résumer dans :

1^o la revendication des Arabes de se retrouver eux-mêmes, que ce soit à travers leur lutte pour conserver et faire revivre les éléments créateurs et spécifiques de leur civilisation, ou que ce soit à travers leur action pour leur indépendance politique et économique, action qui elle aussi a suscité de nouvelles réflexions et de nouvelles interrogations;

2^o le progrès des sciences humaines qui ont porté un intérêt particulier aux faits de civilisation, qui ont insisté sur la signification du quotidien le plus humble ou le plus naturel dans la longue durée des peuples, et qui par là ont attiré l'attention sur de nouvelles sources documentaires ou sur une réévaluation des sources déjà connues.

Ces deux grandes démarches se sont soutenues l'une l'autre. L'indépendance des pays qui ont été désignés comme un « tiers-monde » a fait ressortir l'originalité et les ambitions de l'humanité « non-occidentale », tandis que les nouveaux courants de l'histoire, de la sociologie, de la linguistique et de l'anthropologie ont offert leurs méthodes, leurs problématiques et leurs concepts pour l'étude des peuples non-occidentaux et de leur organisation. Nos recherches se sont donc placées à la rencontre d'une pensée avancée et de mouvements humains tout chargés d'avenir.

C'est pourtant là que commence le débat. Du côté occidental, on a voulu comprendre les Arabes dans leur génie propre, les restituer dans ce qui leur appartient; on a donc eu tendance à expliquer leur originalité et leurs comportements historiques en insistant sur les permanences, sur ce qui dure dans l'inspiration de leurs actes et dans la connaissance qu'ils

en ont, donc sur leurs structures sociales et sur leur culture. De nombreux historiens arabes ont, eux, plutôt le désir de montrer ce qui dans leur peuple change, évolue, se transforme; œuvrant pour sa participation créatrice au monde actuelle, ils veulent aussi le définir dans le mouvement de l'histoire. Ils n'usent pas que de l'appel à l'antériorité ou à l'existant pour amoindrir, par exemple, le rôle novateur d'une pensée ou d'une pratique d'importation. Ils craignent surtout l'impasse du statique; contre une anthropologie qui fixe les Arabes dans une civilisation tournée sur son passé ou qui les explique dans leur fragmentation humaine, ils requièrent l'événement et la conjoncture, comme d'autres le combat politique et la lutte sociale.

Pour peu que ces deux orientations de recherche en viennent à être confrontées, leur disparité apparaît d'autant plus nette que l'une et l'autre servent à distinguer des faits de culture et des évolutions; et, qu'on le veuille ou non, il y a eu et il y a toujours une façon différente de vivre ces distinctions. En veut-on une illustration? Au cours de nos discussions, une formule fut lancée: « L'historien des pays d'Islam sera anthropologue ou ne sera pas »¹. Proposée dans l'espoir d'une ouverture, elle s'attira une réplique qui opposa le renouvellement des travaux à la répétition des attitudes, bref la vie à l'immuable. « Qu'y a-t-il de commun, demanda Mohammed H. Chérif, entre l'homme de la tente du XVIII^e siècle et son lointain rejeton de nos jours, détribalisé, sédentarisé ou prolétarisé, arraché à ses us et coutumes et à sa chère « liberté » tribale, engagé malgré lui dans un procès de production autre et dans une culture diffusée à partir de la cité par la radio et l'école en particulier, enfin embrigadé dans une construction étatique qui se veut la négation même de la segmentarité et de ses implications de tout ordre? »

Ces propos se faisaient aussi l'écho de la controverse que Abdallah Laroui a engagé contre l'anthropologie culturelle telle que Gustav E. von Grünebaum l'a utilisée dans son œuvre². La critique de Laroui porte essentiellement, dans ce cas précis, sur une conception qui fige les Arabes dans un Islam médiéval, identifié à un « classicisme culturel », et qui tend à réduire l'histoire d'une société aux effets mentaux ou rituels des éléments propres à une théologie. Mais s'il indique bien qu'il n'entend pas renoncer lui-même à la réalité de l'Islam dans l'histoire et la civilisation des Arabes, c'est pour mieux atteindre son but; par delà les théories de von Grünebaum, il vise certains thèmes de l'orientalisme traditionnel comme de l'anthropologie culturelle moderne, en vue de situer, puis d'analyser les valeurs et les attitudes des Arabes dans une perspective historique définie par l'évolution d'une civilisation dont les diverses créations sont

(1) Voir p. 123 la conclusion de la communication de Lucette Valensi.

(2) Voir notamment G. E. VON GRÜNEBAUM, *L'identité culturelle de l'Islam*, Paris, Gallimard, 1973; et Abdallah LAROUÏ, *La crise des intellectuels arabes*, Paris, Maspéro, 1974, p. 59-102.

successives, originales et ouvertes sur le présent, et non pas limitées à un prestigieux passé et à son mythe.

Les Arabes n'ont pas envie d'être considérés comme objets de curiosité anthropologique, non parce qu'ils nient la permanence d'un certain nombre de valeurs fondamentales de leur culture — bien au contraire ils les revendiquent —, mais parce qu'ils n'admettent pas qu'elles soient éventuellement retenues comme preuve de leur sclérose culturelle et mentale au moment même où ils conquièrent une nouvelle rationalité et où ils s'y imposent, pour eux-mêmes et vis-à-vis des autres. Ils recherchent l'efficacité analytique, et des résultats sont déjà là pour témoigner que des historiens arabes ouvrent, grâce à leurs travaux, des voies nouvelles. Au cours du colloque, le recteur Ahmed Abdesslem a caractérisé cette attitude en remarquant que si des structures humaines et culturelles demeurent, le renouvellement y trouve justement le moyen de se réaliser au sein même des sociétés arabes. Deux siècles d'économie politique ont montré que le pouvoir économique n'appartient pas aux producteurs de matières premières mais aux manufacturiers; l'invention intellectuelle est aussi indispensable aux Arabes que l'invention industrielle, mais l'une et l'autre ne peuvent exister que dans et par la spécificité d'une histoire comprise comme dynamique de l'avenir.

C'est bien là ce qui donne de l'importance à ce résultat que nous constatons : les recherches accomplies aujourd'hui par les uns et les autres, Occidentaux et Arabes, représentent une volonté, sinon toujours commune, du moins parallèle, de dépasser les schémas correspondant à une problématique périmée. On reconnaît sans difficulté que les orientations de pensée et de recherche qui se sont exprimées au colloque procèdent toutes, même lorsqu'elles se sont affrontées, des grands acquis de l'historiographie de notre temps : production, cadres sociaux, conjoncture économique, recherches sérielles, vie matérielle, études de « durées » de plus en plus longues, systèmes familiaux, systèmes d'échanges, structure des groupes, structure de la pensée, conscience collective... auxquels il faut ajouter la résurgence de l'événement, ce catalyseur des énergies et des devenirs. Les leçons sont évidemment diverses, et heureusement ! Leur choc est salutaire pour nous rappeler la relativité de chaque recherche, mais plus encore combien il est nécessaire de ne pas ignorer la recherche voisine qui contredit bien moins qu'elle ne complète, précisément parce qu'elle se poursuit à un autre niveau. Car il s'agit bien de cela, de ces fructueuses rencontres, de ces convergences souvent, qu'autorisent l'aventure de chacun et l'espace de son esprit.

Structure, conjoncture, événement..., nous sommes au cœur d'une interrogation actuelle, posée en termes divers selon les « écoles », les modes, les tendances, ou le talent du chercheur pour saisir les faits et les restituer en leurs cohérences. Mais, quelle que soit l'approche, l'étude des archives arabes ne prend de valeur que si elle mène à l'originalité des

milieux humains qui les ont écrites et amassées. Papiers de familles notables, actes de fondation des *waqf*-s, registres des tribunaux, révèlent un type de société, par leur forme comme par leur contenu. La loi musulmane suit une éthique ; la jurisprudence s'accumule au contact des réalités de l'existence, de ses contraintes et de ses tensions. Les oppositions ou les solidarités s'accroissent dans ces moments individuels ou collectifs — de joie, de drame — où se nouent là les espoirs, là les haines. Les accords et les désaccords de parents ou de voisins, les rapports avec les autorités, l'exercice d'une charge ou d'un métier, se distinguent par leurs modalités où l'on retrouve un système de parenté à prévalence endogamique, la constitution des groupes et l'orientation des relations sociales qui en résulte. La vie matérielle dans ses multiples détails, l'organisation du travail et des métiers, les relations entre la ville et les milieux ruraux, ne s'expliquent que dans la logique interne où elles sont vécues. Des prix, des estimations en monnaie ou en nature, des informations démographiques, n'apparaissent bien souvent que comme des données incidentes, et s'il faut établir des « séries », il sera vraisemblablement « payant » de recourir au traitement des faits sociaux eux-mêmes. C'est aussi cette exigence de connaissance interne qui donna son sens au débat de la dernière séance sur l'événement, parce que, intelligible à l'intérieur d'un problème de dimension nécessairement vaste, il ne garde sa valeur de signifiant que dans l'interprétation comme dans la détermination des actes. La société impose ses normes.

Ce sont ses problèmes qui créent l'histoire, qui provoquent donc la recherche des sources et guident leur analyse. Mais comment mener celle-ci dans l'expérience créatrice et la volonté d'être de deux civilisations différentes ? Leurs moyens restent encore inégaux, ainsi que l'a bien mis en lumière la discussion sur les nouvelles méthodes documentaires. La modernité et la technicité du traitement mécanique de l'information ne doivent pas être l'occasion de rétablir subrepticement un sens unique pour l'interprétation ; les souvenirs d'un passé très proche remonteraient trop vite pour en détruire les effets. La méthode, qui n'échappe pas au contenu, nous a rappelé que la diffusion mondiale des techniques les plus avancées n'aboutit nullement à une uniformisation des cultures et des attitudes, bien au contraire, mais que ces techniques exercent toujours des contraintes. La rencontre et l'échange deviennent donc plus que jamais nécessaires pour examiner une nouvelle problématique de l'histoire qui s'ouvre sur l'avenir. Dans le domaine où nous avons associé nos efforts, ce fut notre appel à l'humanisme et à son universalité.

Dominique CHEVALLIER.

Université de Paris-Sorbonne.